

COMMUNICATION

E. Valverde

Les ateliers communication ont bénéficié d'une très bonne fréquentation et face à l'impératif horaire ont dû être écourtés malgré un réel intérêt de tous les participants.

Il faudra, sans nul doute, reconduire à l'avenir des travaux sur ces thème, voici un résumé succinct des chaleureux échanges de ces ateliers.

- Présentation des différents outils autogérés possibles et à notre disposition
 - Site Web
 - Facebook
 - Instagram
 - Twitter

Le site web est important mais nécessite quelques prérequis :

1. S'assurer de la propriété du nom de domaine et de l'hébergement (au nom du club) afin d'éviter des désagréments en cas de changement de webmaster
2. S'assurer de la capacité de mises à jour des événements en ressource humaine (avoir un site à jour)

Les réseaux sociaux sont des outils performants et intéressants car GRATUITS.

Une page Facebook (et pas un profil personnel) en prenant soin de nommer plusieurs administrateurs de la page (même anticipation que pour le site web)

Facebook est aujourd'hui le premier réseau social national (22 millions de comptes actifs en France), et est régi par un nombre certain de règles à respecter :

1. Choix de la bonne photo (le fil d'actualité évolue chaque seconde et une photo retient l'attention avant le texte)
2. Orthographe (exemple a été donné pour une école de rugby dont le texte comporterait des fautes d'orthographe et serait ainsi contre-productif)
3. Choix de l'heure de publication (explication des horaires productifs)

Par ordre d'importance de publication sur les réseaux sociaux arrivent ensuite Instagram puis Twitter.

La FFRXIII engage les clubs à communiquer sur l'adresse communication@ffr13.fr le lien de publication Facebook ou autre de leurs événements publiés afin d'être relayés sur les réseaux sociaux fédéraux et bénéficier ainsi d'une plus large audience.

Des visuels, affiches et autres créations de supports peuvent être également réalisés par la FFRXIII (même adresse mail) en prestation gratuite. Il faut envoyer (en un seul envoi) tous les éléments de texte attendus ainsi que les logos à apposer sur l'affiche (format png).

La FFRXIII peut créer une adresse mail spécifique en @ffr13.fr aux clubs en faisant la demande.

La FFRXIII se tient également à la disposition des clubs pour tous conseils ou validation de création graphique ou autre (site web – choix d'un hébergeur etc...)

Dimensions photos pour FACEBOOK

1. **Dimension photo de couverture** : 851 x 315 pixels (ratio 2,7:1), elle sera affichée en 820 x 312 pixels sur desktop et en 640 x 360 pixels sur mobile
2. **Dimension photo de profil** : 180 x 180 pixels (ration 1:1 carré), elle sera affichée en 170 x 170 pixels sur la page et en 32 x 32 pixels en avatar
3. **Dimensions photo pour une page événement** : 784 x 295 pixels
4. **Dimension image lien** : 1200 x 628 pixels (ratio 1,91:1), elle sera affichée en 450 x 236 pixels sur les pages et en 476 x 249 pixels sur le fil d'actualité sur desktop
5. **Dimension image partagée** : 1200 x 630 pixels, elle sera affichée avec une largeur de 540 pixels sur la page et 470 pixels dans le fil d'actualité
6. **Dimension image à la une** : 1200 x 717 pixels, elle sera affichée en 843 x 504 pixels sur votre page Facebook

DÉPARTEMENT MÉDICAL.

Dr Xavier FABRE.

LE DISCOURS D'OUVERTURE DU CONGRÈS (résumé)

1^{ère} mission : encadrement et suivi de toutes LES ÉQUIPES DE FRANCE

3 chantiers prioritaires

- PROTECTION DES JOUEURS
 - Protocole de commotion cérébrale pour TOUS,
 - Sécurité des pratiquants, réflexion en cours au niveau des tournois de jeunes et des grands évènements.
 - LA FORMATION AUX GESTES DE 1^{ER} SECOURS

Module interne à la fédération, adapté à la pratique du rugby à 13, intégré au plan de formation des éducateurs, testé avec le comité de l'Hérault

- LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE
 - 1^{ère} mesure : 13 commandements
 - Plan de prévention ambitieux à mettre en place

Pour concrétiser tous ces projets, il est primordial que nous nous attachions à mettre en place une vraie STRUCTURATION autour du Médical.

Le développement de notre sport, identifié comme un sport à risque ne pourra se faire sans le soutien de cellules médicales organisées au sein des ligues et des clubs

ORGANISATION DE LA COMMISSION MÉDICALE. Dr X. Fabre (élu) / Dr A. Woelfing

- **HAUT NIVEAU – EDF** Dr A. Woelfing / A. Pech (Kiné)

Détermination des staffs médicaux par équipe

Attribution de la couverture médicale des évènements des EDF

Gestion du matériel

- **STRUCTURATION GÉNÉRALE** Dr X. Fabre / Dr A. Woelfing

Suivi Médical Réglementaire *Dr A. Woelfing*

Formation *Dr X. Fabre*

Protocoles médicaux *Dr X. Fabre*

Aspects réglementaires *Dr A. Woelfing*

Interventions transversales *Dr C. Valéro*

Interventions sport/santé *Dr A. Woelfing*

Organisation médicale des ligues *Dr X. Fabre*

- **LUTTE ET PREVENTION CONTRE LE DOPAGE** Dr C. Valéro / Dr E. Guiu

Formation éducateurs, entraîneurs

Informations sur le site internet fédé

Mise en place des contrôles

- **COMMISSION DISCIPLINAIRE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE**

Responsable : Dr E. Guiu

Membres : Dr Stéphane Sudour, Maître Mercié Regis, Mr Van Brussel Eric

Les licenciés / catégories

- Médecins : 15, dont 7 en Elite 1
- Kiné : 1 déclaré
- Soigneurs : 162, dont 75 avec cumul de fonctions

LA PROTECTION DES JOUEURS

- **Commotion cérébrale**

Mise à jour des recommandations internationales

Responsabilisation de TOUS les acteurs de terrain autour des délégués

OBLIGATOIRE

Sujet intégré aux formations des encadrants

Protocole complet ; Protocole résumé ; Certificat de reprise ; Consignes sur le site fédéral

- **Sécurité des pratiquants**

Plans de secours (Joueurs et Public) par catégories et type d'événement en cours de réalisation avec le département Organisation

1^{ère} mesure : Identification des éducateurs diplômés de secourisme sur les tournois d'Edr

Soigneurs : Diplômes de secourisme OBLIGATOIRE. PSC1 *ou* AFGSU *ou* SST

- **Temps de jeu et âge**

Réflexion sur les temps de jeu en match et en tournoi pour chaque catégorie présentée à la CNJ du 16/9

- **Certificats et licences**

1 certificat annuel quelle que soit la catégorie ou la pratique (Loisir compris)

Pas d'obligation de faire tamponner la fiche de demande de licence. Possibilité de fournir le certificat séparément (en pièce jointe sur le logiciel des licences)

- **Présence médicale et licence**

Médecin obligatoire pour les matchs d'Elite 1.

Licence fédérale non obligatoire. Couvert par l'assurance de la fédération

- **Casques et protège-dents**

Inciter vivement leur utilisation dès le plus jeune âge, notamment pour le protège-dents.

- **Surclassement U19**

Les J1 ne seront pas autorisés à être surclassés en sénior.

LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

- **Le projet**

Formation interne d'initiation aux 1^{er} secours, adapté au sport et au rugby à 13

Non diplômante

Basé sur les 3 premiers niveaux de secourisme : EFFICACITÉ

Parties théoriques en F.O.A.D. Pratiques sur une journée : 1 médecin + 1 formateur

- **La mise en place**

Testé sur la formation Educateur du comité de l'Hérault.

A intégrer à toutes les formations Educateur cette saison.

Recherche de formateurs en secourisme pour chaque département : PRIMORDIAL

- **Les perspectives**

Base de formation qui peut servir de recyclage pour tous : soigneurs, éducateurs, entraîneurs, arbitres et délégués.

LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

- **La 1^{ère} mesure**

Diffusion à tous les licenciés des « 13 Commandements »

- **La formation**

Sujet intégré à la formation des éducateurs

Interventions lors des rassemblements d'EDF

- **Le plan de prévention**

Basé sur l'identification de pairs

Au sein des clubs

Au sein des équipes

Formation spécifique des pairs avec Support informatisé pour chaque pair

Plébiscité par le ministère des sports

STRUCTURATION

- **La 1^{ère} mesure**

Identifier un référent des questions médicales au sein de chaque club

Préférentiellement issu du monde de la santé, mais pas nécessairement

- **L'organigramme « idéal » et les missions**

- Responsable national
 - Politique générale
 - Réglementation
 - Suivi Médical Règlementaire (SMR)
- Responsable par Ligue / Comités
 - Organisation des formations
 - Liens SMR
 - Relai Réglementation
- Responsable par club
 - Application des directives sur le terrain
 - Retour d'expérience

POINTS IMPORTANTS

Commotion cérébrale : protocole OBLIGATOIRE

Responsabilisation de TOUS les acteurs de terrain Autour des délégués

Identification des éducateurs diplômés de secourisme sur les tournois d'Edr

Soigneurs : Diplômes de secourisme OBLIGATOIRE

Médecin obligatoire pour les matchs d'Elite 1. Licence fédérale non obligatoire

Les J1 ne seront pas autorisés à être surclassés en sénior

Recherche de formateurs en secourisme pour chaque département : PRIMORDIAL

Diffusion à tous les licenciés des « 13 Commandements »

Identifier un référent des questions médicales au sein de chaque club.

DEPARTEMENT « REGLEMENTATION- DEVELOPPEMENT »

Vincent Blériot-Christophe Ruidavets

Lors des ateliers de travail du congrès, plusieurs projets du département « Réglementation-Développement » ont été abordés. Les échanges fructueux entre les participants ont permis de faire émerger plusieurs propositions et orientations qui sont résumées ci-après.

1- Commission « Réglementation »

S'agissant du projet de réforme des règlements généraux, deux propositions ont été formulées :

– **La création de règlements généraux plus souples pour des zones de développement prioritaires.** Afin de favoriser le développement, des zones de développement prioritaires, dénommées ZDP XIII, pourraient être définies dans les zones où le rugby à XIII n'est plus présent (Pays Basque, Corse, Alpes maritimes, Est de la France, etc.) où dans les régions où existe quelques équipes isolées (Var, Loire Atlantique, Île-de- France). Dans ces ZDP XIII, certaines règles des règlements généraux pourraient être « assouplies » durant une durée limitée (4/5 ans) afin de faciliter la croissance des jeunes clubs ou favoriser la création de nouvelles équipes. Ces « assouplissements » des règles pourraient porter, notamment, sur la possibilité d'ententes élargies, la création d'équipe à 9, la création d'un championnat de France sur la base de tournois ou plateaux (comme pour le championnat de France Universitaire ou UNSS). Ces règles spécifiques seraient également associées à des mesures financières incitatives comme, par exemple, des frais d'engagement progressifs, des indemnités de mutation réduites ou des frais de licence allégés.

– **La redéfinition du statut de joueur étranger** afin de permettre à de jeunes étrangers (étudiants, touristes ou autres) de pouvoir s'engager dans les équipes de nos championnats sans rentrer dans le cadre spécifique du joueur étranger tel que défini actuellement par les règlements généraux.

2- Commission « Développement »

Plusieurs propositions ont été formulées dans les différents projets en cours.

– S'agissant de la création d'une « **Franchise Rugby à XIII** » pour développer notre discipline dans les grandes agglomérations françaises, il a été préconisé de **proposer cette franchise dans les grandes villes situées entre les zones excentrées** où le rugby à XIII est présent (région nantaise, région parisienne) et les régions fortement pourvues en clubs (ligue Occitanie, ligue PACA). Cela permettrait notamment aux clubs situés en régions périphériques de trouver des équipes plus proches pour jouer et limiter ainsi leur frais de déplacements.

– S'agissant de l'évolution du dispositif des **agents territoriaux de développement** (ATD), les intervenants ont souligné l'importance de cet outil. Il a été proposé d'**élargir le positionnement des ATD aux clubs chef-lieu de bassin** et de **pérenniser ces emplois en développant l'autofinancement** (facturation de certaines prestations au niveau scolaire par exemple, proposer d'autres activités dans les créneaux du matin dans la cadre du programme VITA XIII) et en **mutualisant la charge financière du poste d'ATD** (dans le cadre d'un groupement d'employeurs ou par une participation des clubs bénéficiant de l'intervention de l'ATD du comité ou de la ligue) .

– S'agissant du développement du rugby à XIII par le biais des **pratiques aménagées** comme, notamment, le Touch XIII, deux propositions principales ont été formulées :

1- distinguer le **Touch XIII compétition** (pratique compétitive visant à se rapprocher des manifestations organisées par l'association « Touch France ») et le **Touch XIII Loisirs** (pratique ludique destinée aux familles et à une population plus âgée) ; un groupe de travail sera institué, sous la direction des cadres techniques de la fédération, pour définir plus précisément ces deux pratiques et proposer des axes de développement pour chacun d'entre-elles ;

2- faire **reconnaître par le Ministère des Sports le rugby à IX** afin de pouvoir organiser, entre autres, un championnat de France dans cette discipline importante pour le développement.

D'autres sujets ont été également évoqués comme, notamment :

– le développement d'un club de Rugby à XIII à partir d'un club de XIII Fauteuil (expérience du club des « Dahus d'Arbent » dans l'Ain) ;

– la difficulté de garder les jeunes des catégories Minimes et Cadets (population très « volatile » pour tous les sports) du, notamment, à l'absence du Rugby à XIII dans les collèges.

DÉVELOPPEMENT FORMATION ET JEUNESSE

Éric VERGNIOL - Jean-Claude NADAUD - Georges RAILLON - Florent TOST

- LIVRET DE COMPÉTENCE : Emmanuel FAUVEL a expliqué son contenu. Quelques modifications seront apportées avant d'être validées pas le bureau. Ce livret de compétence comporte tous les exercices ainsi que la pratique pour les Éducateurs.

- LA FORMATION : Audrey ZITTER a présenté le FOAD (Formation ouverte à distance) ainsi que les futures Formations Fédérales. Cette fonction permet aux Éducateurs et Entraîneurs en formation de pouvoir travailler à distance, ce qui leur permettra de travailler à leur convenance.

- STRATÉGIE OBJECTIF : Pérenniser et protéger les Écoles de Rugby existantes. Permettre à chaque enfant de jouer. Assurer le meilleur encadrement et la meilleure formation. Avoir un Championnat de qualité dans les catégories U14 et U16. Pour les U14, même championnat que l'année dernière et pour les U16 vers un championnat de France Élite avec deux phases : 1ère phase, à disposition des Ligues et Comités. 2nde phase, championnat National avec phases finales.

Augmenter le nombre d'équipes engagées en tenant compte des spécificités locales. Mettre en place des bassins de développement, favoriser et encourager les ententes entre clubs.

- POLITIQUE SPORTIVE Entraîneurs qualifiés et diplômés. Pas de compétition ni de classement pour les rencontres EDR. Respect des temps de jeu et des dimensions de l'aire de jeu.

DEPARTEMENT ORGANISATION des EVENEMENTS

XAVIER VASSON

Atelier mené par Xavier VASSON, président du département Organisation

Peu de participants malgré le nombre d'inscrits aux rotations des ateliers mais des échanges très constructifs et intéressants avec la présence de Jean Pierre Goubie.

1- Présentation de la démarche des CLO (Comités locaux d'organisation) :

- a. Le rôle du CLO
- b. Le cahier des charges
- c. La partie organisationnelle
- d. Les appels à candidature

2- Réflexion sur le médical à prévoir pour les matchs éliminatoires et/ou les finales :

- a. Alléger le dispositif en fonction des catégories et du nombre des matchs en collaboration avec le département médical
- b. Privilégier la présence d'un médecin mais aussi un secouriste diplômé avec déclaration au préalable de l'évènement auprès des secours les plus proches pour intervention rapide
- c. Possibilité d'avoir des listes par départements ou régions de médecins affiliés FFR XIII pour les adresser aux clubs

3- Organisation :

- a. Ne pas sous-estimer notre sport et fixer des tarifs correspondants au niveau des équipes, aux catégories et au nombre de matchs par journée organisée
- b. Retour très positif sur la gratuité des cartes tricolores
- c. Retour positif sur le nombre d'accréditations (30) pour les équipes finalistes : peut-être prévoir de manière déclaratif une liste de joueurs pour ajuster à la hausse ou à la baisse ces accréditations
- d. Prévoir une aide fédérale pour les clubs ou CLO organisateur dans le secteur de la communication : Charte graphique, réalisation d'affiches....
- e. Privilégier pour les matchs éliminatoires :
 - i. Le tirage au sort pour le club recevant
 - ii. Mettre en place ce choix par rapport aux clubs qui ont le plus de licenciés sur toutes les catégories et qui ont une politique de développement de notre sport
 - iii. Seules pour les finales la FFR XIII fera le choix du lieu d'organisation en fonction de critères bien définis
- f. Avant envoi des notes d'organisation aux clubs bien vérifier sa composition pour éviter les erreurs

4- Les arbitres et les délégués :

- a. Les officiels doivent présenter obligatoirement la convocation officielle mentionnant le montant à régler pour que les clubs leur octroient le paiement

Pour conclure il a été précisé aux personnes présentes que la FFR XIII reste toujours joignable et prête à écouter les propositions de chacun afin de débattre sur celles-ci.